

TORPES

37 ème TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

REGLEMENT DU TOURNOI

(Numéro d'homologation :)

1) Le club de tennis de table de TORPES organise le

Dimanche 15 septembre 2019

son traditionnel tournoi régional de tennis de table dans sa salle polyvalente.

2) Tableaux (classements officiels phase 1 saison 2019-2020)

A / Inférieur à 800 points (799 pts maxi) 08h15

D / Inférieur à 1400 points (1399 pts maxi) 9h15

B / Inférieur à 1000 points (999 pts maxi) 10h15

E / Inférieur à 1700 (1699 pts maxi) 11h15

C / Inférieur à 1200 points (1199 pts maxi) 12h15

F / Toutes séries 13h15

H / Handicap (voir barème en annexe) 13h45

G / Doubles (limité à 3099 points) 14h30

Les féminines sont acceptées dans tous les tableaux.

Le nombre maximum de joueurs inscrits par tableau est de 36.

Chaque participant peut participer au maximum à 3 tableaux sans compter les tableaux doubles et handicap.

3) Tarifs: - 7 € le tableau en simple

- 8 € pour les tableaux double et handicap

4) Ouverture de la salle : dimanche 15 septembre à 7h30

5) Les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes de 11 points (sauf pour le tableau handicap, qui se déroulera en une manche de 33 points, avec deux points d'écart)

- Le scratch sera prononcé 5 min après le 2ème appel
- Les parties se dérouleront sur 12 tables
- Le perdant de chaque partie arbitrera la partie suivante
- La licence 2019/2020 est obligatoire et pourra être réclamée ainsi qu'une pièce d'identité
- Les licenciés extérieurs à la ligue de Bourgogne Franche-Comté pourront être invités par le club
- Balles plastiques fournies par les joueurs. Tirage au sort par le J.A. en cas de désaccord.

6) Les inscriptions seront acceptées jusqu'au vendredi 13 septembre 2019 à minuit au plus tard (en raison de l'utilisation de Spid).

Par mail : par mail : inscriptionstournoiustb@gmail.com

Par SMS : 06 37 50 42 88 ou 06 44 04 73 99

7) La juge-arbitre Karine CAPELLI-COINTET est seule habilitée à prendre les décisions et celles-ci sont irrévocables.

8) La responsabilité du club ne pourra être engagée en cas de vol, de rixe dans la salle et dans ses abords immédiats.

9) Les compétitions se dérouleront sans interruption. Une buvette fonctionnera dès 8h00.

10) Récompenses Une coupe au vainqueur de chaque tableau. Les dotations minimum en euro sont les suivantes :

Tableau	A	B	C	D	E	F	G	H
Dotation mini	70	85	105	130	148	260	75	80

Les joueurs seront récompensés espèces à partir des quarts de finale si le tableau comprend:

- Au moins 24 joueurs (pour les tableaux qui débutent par des poules).
- Au moins 32 joueurs dans le tableau handicap (à élimination directe).
- Au moins 32 paires dans le tableau des doubles (à élimination directe). Dans le cas contraire les récompenses se feront à partir des demi-finales

Barème du tableau handicap

Une manche de 33 points avec 2 points d'écart

Différence entre les niveaux officiels	Ha
0 - 32	
33 - 65	
66 - 99	
100 - 132	
133 - 165	
166 - 199	
200 - 232	
233 - 265	
266 - 299	
300 - 332	
333 - 365	
366 - 399	
400 - 432	
433 - 465	
466 - 499	
500 - 549	
550 - 599	
600 - 649	
650 - 699	
700 - 749	
750 - 799	
800 - 849	
850 - 899	
900 - 999	
1000 - 1099	
1100 - 1199	
1200 - 1299	
1300 - 1399	
1400 - 1499	
1500 - 1599	
1600 - 1699	
1700 et plus	